

PASSER DE LA ROUTE À LA RUE : AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES DES ESPACES PUBLICS D'UN CENTRE BOURG



PORTEUR D'EXPERIENCE

alt.Urbaine

Type : Agence de Design
collaboratif d'espaces
publics

Territoire : Grenoble



CONTEXTE

Nos rythmes de vie, nos mobilités et nos habitudes évoluent. Nos sociétés sont en constante adaptation aux contextes économique, politique, environnemental, technologique et aujourd'hui sanitaire. Le temps long des projets urbains n'est lui pas compressible. Les temps d'études, de conception et de réalisation continuent de s'étaler sur plusieurs années. De plus, ceux qui décident et dessinent nos espaces publics ne sont pas ceux qui les vivent au quotidien. Ces manières traditionnelles de fabriquer la ville entraînent donc un décalage entre les besoins et attentes des usagers et la solution proposée. Les espaces publics ne sont alors pas pleinement appropriés et ne remplissent pas leur rôle de vecteurs de lien social et de support de dynamisme local

Les villes aussi poursuivent leur développement. **Le partage de l'espace public entre les piétons, les vélos et les autos est remis en question.** Pourtant ces changements nécessaires sont souvent incompris ou difficiles à accepter pour les habitants qui ont le sentiment de se faire imposer un changement de mode de vie.

L'urbanisme temporaire permet de rapprocher le rythme du projet du rythme des usagers, et d'accompagner progressivement les changements d'habitudes. Nouvelle étape dans le projet urbain, l'urbanisme temporaire peut répondre à différents objectifs :

- ▮ **Éphémère** : une parenthèse événementielle et festive pour animer le secteur pendant un temps creux du projet urbain ou pendant la belle saison.
- ▮ **Transitoire** : assure la transition entre deux opérations de transformations l'espace. Il permet d'occuper un bâtiment vacant ou un espace en friche le temps que le projet urbain final puisse démarrer.
- ▮ **De préfiguration** : permet de mettre en œuvre de manière légère et réversible le projet urbain final en testant des usages. Il est une étape dans le projet urbain final, conçu et mis en œuvre de manière itérative et collaborative.

Dans tous les cas, un projet d'urbanisme temporaire s'appuie sur les ressources de son territoire et place les usages et les usagers au cœur de la réflexion pour favoriser l'appropriation des espaces publics par les différents acteurs qui font battre le cœur de nos quartiers.



CONTACT

Précilia LANGEVIN
p.langevin@alturbaine.com
07 81 81 66 25



LIEN

<https://www.alturbaine.com/>

<https://www.facebook.com/alturbaine>



DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

Depuis 2017, alt.Urbaine accompagne les collectivités dans leurs projets collaboratifs d'espaces publics. Nos différentes expériences nous permettent aujourd'hui de proposer une démarche participative de conception, réalisation et évaluation de projet temporaire. Cette démarche s'appuie sur 6 étapes clés :

- 1/ Diagnostic croisé
- 2/ Programmation collaborative
- 3/ Conception
- 4/ Réalisation participative
- 5/ Evaluation collective
- 6/ Rétrospective

Une démarche qui en partie pu être mené sur la commune de Vif pour accompagner la réflexion sur l'apaisement de la circulation dans le centre bourg. Ce projet a été mené en collaboration avec Hop Durable.

Enjeux et objectifs du projet

- ▮ Le projet : Passer de la route à la rue
 - Réduire la vitesse et apaiser la circulation dans le centre bourg
 - Éviter les flux de transit
 - Recréer une échelle piétonne confortable
- ▮ La démarche : Un projet collaboratif et inclusif
 - Intégrer les différents acteurs tout au long du projet
 - Placer les usages au cœur de la réflexion

Etape 1 - Programmation d'usages et d'ambiance

- ▮ Arpentage terrain
- ▮ Ateliers d'Observations guidées
- ▮ Élaboration des esquisses



Etape 2 - Conception des aménagements transitoires

- ▮ Conception de 8 micro-aménagements temporaires et marquage décoratif
- ▮ Atelier design collaboratif
- ▮ Faisabilité technique et réglementaire



Etape 3 - Réalisation des aménagements temporaires de préfiguration

- ▮ Fabrication des éléments de mobilier
- ▮ Pose du mobilier et réalisation du marquage
- ▮ Installation de la signalétique temporaire



ENSEIGNEMENTS

Points forts

- ▮ Ouverture du dialogue entre différents acteurs d'un même projet
- ▮ Concentration des échanges autour d'un projet concret et non sur des perceptions individuelles
- ▮ Changement des pratiques dans les services
- ▮ Réappropriation des espaces publics

Points d'amélioration

- ▮ Difficultés à mobiliser les habitants en phase de programmation
- ▮ Nécessité d'un portage politique fort
- ▮ Contraintes réglementaires
- ▮ Crise sanitaire



Mobilier réalisé par Hop Durable